



HAL
open science

Introduction. Les relations franco-espagnoles, XXe-XXIe siècles

Matthieu Trouvé

► To cite this version:

Matthieu Trouvé. Introduction. Les relations franco-espagnoles, XXe-XXIe siècles. Siècles: Cahier du centre d'histoire "Espaces et cultures", 2021, Relations franco-espagnoles. Contre-représentations dans l'Atlantique noir, 51, pp.[en ligne]. 10.4000/siecles.8172 . halshs-03546857

HAL Id: halshs-03546857

<https://shs.hal.science/halshs-03546857v1>

Submitted on 28 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Introduction. Les relations franco-espagnoles, xx^e-xxi^e siècles

Introduction. Franco-Spanish Relations, 20th-21st Centuries

Introducción. Las relaciones franco-españolas en los siglos XX y XXI

Matthieu Trouvé

- 1 Longtemps asymétriques, les relations entre la France et l'Espagne se sont rééquilibrées et normalisées ; elles s'inscrivent aujourd'hui dans un cadre européen et démocratique après des années de tourmente et d'incompréhension réciproque¹. Le grand historien espagnol Santos Juliá, décédé en 2019, avait parlé du passage de la « tutelle » française sur l'Espagne à des relations de « bon voisinage » pour décrire l'évolution des relations entre Paris et Madrid au cours du xx^e siècle². Il est vrai que le début de ce siècle a été marqué par un certain déclin espagnol et la prétention de la France à exercer un certain contrôle sur la péninsule Ibérique. Alors que la plupart des puissances européennes s'étaient dotées d'un empire colonial, l'Espagne avait perdu en 1898 Cuba et les Philippines, ses dernières îles coloniales, à l'issue de guerres dont elle était sortie humiliée. Le constat a été fait par de nombreux observateurs, d'une Espagne décadente et marginale, à contretemps de l'histoire européenne, ne participant pas à la Première Guerre mondiale et au remodelage de l'Europe en 1919-1923, ni au développement industriel qui caractérise l'Europe du Nord. René Girault résume ce sentiment :

La conviction est largement répandue en France d'une Espagne décadente, archaïque, misérable, donc impuissante, ce qui pose le problème plus large des rapports entre une Puissance et un État faible (ou considéré comme tel). L'Espagne a une mauvaise image en France, celle d'un pays sous-développé, mais qui n'a pas réussi à se décoloniser, car situé en Europe³.
- 2 D'un point de vue plus littéraire et artistique, l'Espagne est perçue comme un pays romantique et exotique, imprégné par une culture andalouse et arabo-musulmane, comme l'illustrent les œuvres de Prosper Mérimée, Georges Bizet, Maurice Ravel, Édouard Manet, Théophile Gautier, ou encore Maurice Barrès⁴.
- 3 Revenant sur l'héritage du xix^e siècle dans les relations bilatérales, Benoît Pellistrandi montre au contraire que l'Espagne et la France suivent, au fond, des histoires parallèles

et connaissent les mêmes phénomènes avec, simplement, des décalages chronologiques : compétition révolutionnaire, libéralisme, éveil du nationalisme, constitutionnalisation du pouvoir, violence politique, question du suffrage universel et des libertés politiques, séparation des pouvoirs, droit de grève... sont autant de sujets communs à l'Espagne et à la France. Au xx^e siècle, les deux pays sont également concernés par les transitions démocratiques, l'avènement de la société de consommation et la modernisation des mœurs, la massification de l'enseignement et de la culture, les questions migratoires, l'inscription dans la globalisation, la recomposition de leurs systèmes partisans.

- 4 Mais ces trajectoires parallèles communes n'empêchent pas l'existence de malentendus. Tant sur le plan transfrontalier que dans les domaines économiques, coloniaux et culturels, les relations franco-espagnoles durant toute la première moitié du xx^e siècle sont marquées par une « méfiance cordiale » pour reprendre la formule de Jean-Marc Delaunay⁵. Dans le domaine colonial, la France et l'Espagne nouent des rapports complexes à propos du Maroc, même si les deux pays s'unissent en 1925 pour écraser dans le sang la République du Rif. Si la France de la III^e République a pu servir de modèle pour la Seconde République espagnole de 1931, Paris considère comme secondaires les relations avec le voisin espagnol durant l'entre-deux-guerres. Cela n'empêche pas un essor considérable des échanges entre les deux pays, sur un plan aussi bien économique et commercial – avec la présence de banques et compagnies minières françaises dans la péninsule – que culturel, comme l'illustrent, par exemple, l'inauguration de la Casa de Velázquez à Madrid en 1929 puis celle du Colegio de España à Paris en 1935. La France accueille, d'autre part, une immigration espagnole croissante : en 1931, plus de 350 000 travailleurs espagnols avaient franchi la frontière des Pyrénées, ce qui constitue alors la troisième nationalité d'immigrants installée sur le territoire français après les Italiens et les Polonais.
- 5 La guerre civile espagnole inaugure une période trouble dans les relations bilatérales. Le Front populaire décide la non-intervention dans le conflit opposant nationalistes et républicains, mais le gouvernement de Léon Blum ne fait rien pour empêcher la livraison de matériel de guerre à l'Espagne républicaine et le départ de combattants des Brigades internationales. Plaidant pour l'établissement de liens avec le gouvernement nationaliste de Franco et convaincu de la chute prévisible de la République, l'ambassadeur Jean Herbette est relevé de ses fonctions et remplacé en octobre 1937⁶. Face à la victoire programmée des nationalistes, le gouvernement d'Édouard Daladier se résout à se rapprocher progressivement du camp nationaliste en mars 1938. Les accords Bérard-Jordana signés en février 1939 prévoient la reconnaissance de la légitimité de Franco sur l'Espagne en échange de la neutralité espagnole dans le conflit mondial. Le texte comprend également une déclaration de bon voisinage entre les deux pays. Le 2 mars 1939, le maréchal Pétain est nommé ambassadeur à Madrid⁷. Alors que la France reconnaît le gouvernement de Franco, de nombreux réfugiés espagnols prennent le chemin de l'exil, notamment en France où ils sont accueillis dans des camps. Au fond, la guerre civile espagnole est pour une large part pensée ou vécue sinon comme une guerre française ou franco-espagnole, du moins comme un conflit ayant de fortes résonances en France, tout particulièrement dans le Sud-Ouest⁸.
- 6 Pendant la Seconde Guerre mondiale, les relations franco-espagnoles sont complexes et tendues. Elles sont bien résumées par la formule de Michel Catala : « Rapprochement nécessaire, réconciliation impossible⁹. » Au début du conflit, le général Franco affiche

prudemment sa neutralité, avant de monnayer son entrée en guerre aux côtés de l'Axe en échange de territoires français en Afrique (Maroc, Oranie, Cameroun, Guinée), ce qui est à l'origine de tensions avec le gouvernement de Vichy. Comme l'analyse Anne Dulphy dans sa contribution, la présence d'environ 18 000 Espagnols en Oranie et la propagande offensive menée par le gouvernement franquiste en Afrique du Nord provoquent, en particulier, d'importantes difficultés avec le gouvernement de Vichy ; les autorités préfectorales et coloniales oranaises doivent se poser en défenseurs de l'Oranie française. Mais Hitler ne cède pas devant les prétentions du Caudillo. L'Espagne franquiste envoie tout au plus un contingent militaire de 18 000 soldats – la *División azul* – combattre en Russie contre les Bolchéviks. Sentant l'issue de la guerre changer de camp, Franco réaffirme la neutralité de son pays à partir de 1943 et noue des contacts avec la France Libre.

- 7 À la Libération, alors que la France se retrouve dans le camp des vainqueurs, l'Espagne de Franco est mise au ban de la société internationale ; le régime franquiste est condamné par la résolution 39-I de l'ONU pour son caractère fasciste. La frontière franco-espagnole est fermée de mars 1946 à février 1948. Les relations officielles entre Paris et Madrid sont « marquées par une ambiance bilatérale électrique ». L'échec de la politique d'exclusion internationale de l'Espagne franquiste, les débuts de la guerre froide, l'anticommunisme du général Franco, les nécessités économiques expliquent le rétablissement progressif des relations franco-espagnoles à partir de 1947. Ainsi, la politique de la France à l'égard de l'Espagne oscille au cours de cette période entre idéologie et réalisme¹⁰. La décolonisation française et la question algérienne sont au cœur des relations bilatérales dans les années 1954-1962. En avril 1956, Franco prend position pour l'indépendance des peuples méditerranéens et dénonce la politique française en Afrique du Nord. Le FLN dispose même d'un bureau à Madrid et les dirigeants algériens s'équipent en armes dans la péninsule.
- 8 Il faut attendre l'arrivée au sein du gouvernement franquiste des ministres « technocrates » de l'Opus Dei en 1957 et celle du général de Gaulle en France pour que les relations bilatérales se détendent et se normalisent peu à peu. Liée aux États-Unis par des accords militaires et économiques signés en 1953, intégrée à l'ONU en 1955, l'Espagne sort de son isolement et s'ouvre au commerce international en privilégiant les relations avec les pays d'Europe occidentale, sous l'impulsion des ministres technocrates. Peu à peu l'Espagne se range derrière la politique gaullienne à propos de l'Algérie, craignant l'orientation prise par les combattants algériens et l'expansion du communisme. De son côté, le chef d'État français se montre plus tolérant et pragmatique vis-à-vis de la dictature franquiste. La France parraine l'entrée de l'Espagne dans l'OECE en 1958, puis son ouverture économique européenne ; elle accorde un montant de 750 millions de francs de crédits et prêts à l'Espagne. Tandis que les entreprises françaises sont attirées par le marché espagnol, les Français sont de plus en plus nombreux à se rendre pendant les vacances dans la péninsule ibérique. L'Espagne parvient même à signer en 1970 avec le Marché commun un accord commercial préférentiel avec la bienveillance du gouvernement français.
- 9 La période pompidolienne que nous analysons dans le dossier qui suit constitue un autre moment important de la coopération franco-espagnole et de la politique de rapprochement en grande partie voulue par le président Georges Pompidou. La France et l'Espagne sont liées par des accords économiques, militaires et culturels. Pour le président de la République, la France doit favoriser l'insertion de l'Espagne dans

l'Europe et faire de Madrid un partenaire privilégié en Méditerranée. Mais le rapprochement franco-espagnol n'est pas sans limites et le durcissement de la dictature des années 1970-1975 provoque aussi un regain de tensions sur la question du respect des libertés et des droits de l'Homme, et à propos de la situation des réfugiés basques espagnols.

- 10 La mort de Franco en novembre 1975 ouvre une nouvelle phase dans l'histoire des relations entre Paris et Madrid, marquées à la fois par la redécouverte et l'équivoque¹¹. Le président Valéry Giscard d'Estaing assiste à l'intronisation du roi Juan Carlos et entend parrainer la démocratie espagnole naissante. Ancien ministre et proche du président, Jean-François Deniau est nommé ambassadeur à Madrid. Très vite cependant, les relations se dégradent entre les deux pays et butent sur deux problèmes qui deviennent une source permanente de contentieux bilatéraux : la question de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun et la situation des réfugiés basques. Pour des raisons agricoles – et non sans arrière-pensées politiques –, le gouvernement français craint, en effet, la concurrence des productions espagnoles de fruits et légumes, vin et huile d'olive ainsi que des produits issus de la pêche, au sein d'une Communauté économique européenne (CEE) élargie. Dans un discours prononcé devant l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture en juin 1980, Giscard d'Estaing estime nécessaire de parachever le premier élargissement de la CEE avant d'en entreprendre un second, provoquant la colère des Espagnols qui dénoncent un « *giscardazo* » : le gouvernement français est ouvertement accusé de freiner les négociations hispanocommunautaires¹².
- 11 Les syndicats agricoles français (FNSEA, CNJA) s'emportent vivement contre l'entrée de l'Espagne dans la CEE qui serait, selon eux, synonyme de désastre pour l'agriculture française. Sergio Molina García montre comment les problèmes agricoles sont ainsi au cœur d'un conflit franco-espagnol. Des camions transportant des fruits et légumes espagnols sont régulièrement attaqués dans le Sud-Ouest français ; les tensions frontalières sont particulièrement exacerbées dans les années 1975-1982¹³. Des incidents de pêche éclatent aussi de façon récurrente dans le golfe de Gascogne au début des années 1980 en mettant aux prises des chalutiers espagnols et la marine française. L'un de ces incidents en mars 1984 provoque même une très forte tension diplomatique entre Paris et Madrid¹⁴ ; le vice-président du gouvernement, le socialiste Alfonso Guerra, parle même d'une « répétition des exécutions du 3 mai », en référence aux exécutions du 3 mai 1808 perpétrées par les troupes napoléoniennes contre le peuple madrilène. Il faut attendre les années 1984-1985 et la relance européenne à la suite du Sommet européen de Fontainebleau pour que les relations bilatérales s'améliorent progressivement et que soit réglée la question de l'élargissement de la CEE aux pays ibériques.
- 12 D'autre part, la question des réfugiés basques et des militants de l'ETA sur le territoire français constitue une autre pierre d'achoppement dans les relations bilatérales des années 1975-1985. De nombreux militants basques ont en effet trouvé refuge en France où ils bénéficient du droit d'asile ; certains mènent des actions hostiles au régime de Franco. Au début des années 1970, l'organisation terroriste ETA multiplie les attentats. Les *etarras* sont alors perçus en France comme des combattants de la liberté, notamment aux yeux de la gauche française. Malgré le retour de la démocratie en Espagne, l'ETA poursuit ses activités après 1975 et utilise le Sud-Ouest français comme base arrière. Le gouvernement d'Adolfo Suárez dénonce l'existence d'un « sanctuaire »

et l'inaction de Paris face à cette situation ; il réclame l'extradition de plusieurs terroristes basques soupçonnés d'avoir commis attentats et meurtres¹⁵. La France rechigne cependant à extrader ces *etarras* et préfère les voies de l'assignation à domicile, la reconduite à la frontière ou l'expulsion vers des pays tiers. Là aussi il faut attendre 1984 et la signature des accords de la Castellana pour que le gouvernement français accepte les premières extraditions de terroristes basques. Dès lors une collaboration active s'engage entre la France et l'Espagne en matière de lutte contre le terrorisme¹⁶.

- 13 Le règlement progressif des contentieux bilatéraux permet à la France et à l'Espagne d'entretenir enfin des relations apaisées et équilibrées à partir du milieu des années 1980. Gouvernements français et espagnols signent des accords de coopération en 1985 à Paris en présence du roi Juan Carlos et du président François Mitterrand. Des séminaires interministériels bilatéraux se mettent en place dès 1983, suivis par des sommets plus officiels organisés annuellement sur le modèle des sommets franco-allemands. L'Espagne devient le 12^e État membre de la Communauté européenne au 1^{er} janvier 1986¹⁷. Désormais les relations franco-espagnoles s'inscrivent dans un cadre européen et multilatéral. Les deux pays sont des partenaires importants au sein de la Communauté/Union européenne et œuvrent conjointement aux côtés de la RFA en faveur de l'intégration européenne, même s'ils prennent soin de défendre leurs intérêts nationaux¹⁸.
- 14 Au-delà des facteurs politiques, les relations franco-espagnoles ont connu un essor spectaculaire dans les domaines économique, transfrontalier, universitaire, culturel et artistique. D'après les chiffres du Quai d'Orsay, l'Espagne est en 2018 le troisième partenaire commercial de la France, son troisième client et son cinquième fournisseur avec un volume total des échanges de l'ordre de 73 milliards d'euros. Alors que près de 5 millions d'Espagnols visitent la France en 2011, plus de 9 millions de touristes français se rendent en Espagne cette même année. Avec une frontière commune longue d'environ 600 km, la coopération transfrontalière s'est considérablement renforcée avec la mise en œuvre de projets régionaux dans le domaine des transports et de la coopération policière. En 2016, plus de 7 800 étudiants français ont effectué leur mobilité Erasmus en Espagne – première destination des étudiants français à partir de cette date –, tandis que près de 3 800 étudiants espagnols choisissent les universités françaises.
- 15 Sur le plan culturel, les échanges sont féconds de part et d'autre des Pyrénées. Comme l'observe Charlotte Vorms¹⁹, à partir des années 1990-2000 on assiste à une inversion des modèles. Cette fois c'est l'Espagne qui est à la mode et devient une référence pour un nombre croissant de Français. La « Movidá » exerce un attrait considérable, en particulier sur les écrivains et cinéastes français. L'Espagne est mise à l'honneur en 1992 avec l'organisation des Jeux olympiques de Barcelone et l'Exposition universelle de Séville. Elle connaît un succès grandissant grâce à ses écrivains (Manuel Vázquez Montalbán, Antonio Muñoz Molina), artistes (Antoni Tapiès, Antonio Saura), cinéastes (Carlos Saura, Pedro Almodóvar), actrices et acteurs (Penelope Cruz, Antonio Banderas), stylistes (Agatha Ruiz de la Prada), ou encore sportifs (Miguel Indurain, Rafael Nadal). Tout ce qui se passe en Espagne n'est plus vécu dans l'indifférence côté français et inversement. Les deux pays sont aussi rattrapés par des conflits mémoriaux dans les années 1990-2000. Alors qu'en France on s'interroge à la fois sur le rôle collaborationniste de l'État français pendant la Seconde Guerre mondiale et son passé

colonial, en Espagne les querelles mémorielles des années 2000 – notamment autour de la *Ley de Memoria* adoptée en 2007 – ont aussi réveillé l'intérêt pour l'étude de la guerre civile, des victimes oubliées du franquisme et aussi de la transition²⁰.

- 16 Au total, ce dossier n'entend pas épuiser tous les aspects des relations franco-espagnoles contemporaines, tant s'en faut, mais il tente d'apporter des éléments de réflexion nouveaux pour l'étude des rapports complexes entre deux voisins qui se sont longtemps ignorés ou mal compris.

NOTES

1. Ce dossier est tiré des travaux de la journée d'études du 29 janvier 2019 au Colegio de España à la Cité universitaire de Paris, organisée dans le cadre du Séminaire d'études du franquisme et de la transition (SEFT) de l'université de Castilla-La-Mancha, en partenariat avec la Société française d'histoire politique (SFHPo) et avec le concours du Colegio de España. Le témoignage livré alors par le correspondant du journal *ABC* à Paris, José Pedro Quiñonero, n'a pas été transcrit ici. Cette journée a symbolisé, à l'échelle universitaire, l'excellence des relations de part et d'autre des Pyrénées et constitue le prélude à de futures collaborations dans le cadre de partenariats de recherche entre l'université de Castilla-la-Mancha, l'université Complutense de Madrid, la Société française d'histoire politique et Sciences Po Bordeaux. Les coordinateurs du dossier tiennent à remercier chaleureusement Justo Zambrana Pineda, directeur du Colegio de España, pour son accueil, S.E. Fernando Carderera Soler, ambassadeur d'Espagne à Paris pour sa présence et son soutien, ainsi que les responsables du Séminaire d'études du franquisme et de la transition (SEFT) (Manuel Ortiz, Damián González et Sergio Molina), véritables chevilles ouvrières de toute l'organisation de la journée.

2. Santos Juliá, « Francia - España : de la tutela a la buena vecindad », communication inédite aux *Cursos de verano*, El Escorial, 2002.

3. René Girault, « Réflexions sur la méthodologie de l'histoire des relations internationales. L'exemple des relations franco-espagnoles » dans *Españoles y Franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, Centro de estudios históricos, 1996, p. 153. Les mots mis en italique le sont dans le texte original.

4. Benoît Pellistrandi, « La imagen de España en Francia en el siglo XX » dans Antonio Morales Moya (dir.), *Las Claves de la España del siglo XX*, tome *Nacionalismos e imagen de España*, Madrid, Nuevo Milenio, 2001, p. 92-95.

5. Jean-Marc Delaunay, *Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, « Recherches et Documents Espagne », 3 vol., 2010.

6. Yves Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, « Diplomatie et histoire », 2003.

7. Matthieu Trouvé, « La France et les pays ibériques : une mise en perspective historique (1939-1940) » dans Manuel Dias Vaz (dir.), *75^e anniversaire. Action d'Aristides de Sousa Mendes. Appel du général Charles de Gaulle*, Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes, Éditions Quatorze, 2016, p. 43-50 [En ligne] URL : <http://sousamendes.org/pdf/Recueil-75e-2016-bd.pdf>.
8. Voir, par exemple, Geneviève Dreyfus-Armand, *L'Exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999 ; Collectif, *Résonnances françaises de la guerre d'Espagne*, Éditions d'Albret, 2012 ; Francine Agard-Lavallé et alii, « Car ce combat est aussi le nôtre ». *Bordeaux, les Bordelais et la guerre d'Espagne*, Bordeaux, PUB, 2018.
9. Michel Catala, *Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre mondiale. Rapprochement nécessaire, réconciliation impossible (1939-1944)*, Paris, L'Harmattan, 1997.
10. Anne Dulphy, *La politique de la France à l'égard de l'Espagne de 1945 à 1955. Entre idéologie et réalisme*, Paris, Imprimerie nationale, ministère des Affaires étrangères, « Diplomatie et Histoire », 2002.
11. Paul Aubert, « Francia y la « Transición » (1975-1978) » et « El equívoco (1979-1984) » dans Daniel de Busturia (coord.), *Del reencuentro a la convergencia. Historia de las relaciones bilaterales hispano-francesas*, Madrid, Ciencias de la dirección, 1994, p. 137-141 et p. 143-159 ; Pablo Martín-Pañeda, *Que dire à l'Espagne ? De l'isolement franquiste à la démocratie européenne, la France au défi, 1957-1979*, Bruxelles, Peter Lang, 2015.
12. M. Trouvé, *L'Espagne et l'Europe. De la dictature de Franco à l'Union européenne*, Bruxelles, Peter Lang, « Euroclio », vol. 43, 2008, p. 337-340.
13. Sergio Molina García, « Les problèmes agricoles entre la France et l'Espagne, 1975-1982 », *Siècles*, n° 47, 2019, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/siecles/5753>, [consulté le 27 mai 2020].
14. Guy Hermet, « France-Espagne : les grands malentendus », *L'Histoire*, n° 70, septembre 1984, p. 100-104.
15. Sagrario Morán, *La cooperación hispano-francesa en la lucha contra ETA*, Madrid, Universidad Complutense, 2001.
16. François Morizur, « Entre incompréhension et intérêt national. Une histoire des relations franco-espagnoles en matière de défense et sécurité depuis 1945 », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, n° 6, 2010, [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/cccec/3235> DOI : <https://doi.org/10.4000/cccec.3235> [consulté le 26 mai 2020].
17. Damián González Madrid, Sergio Molina García, Manuel Ortiz Heras (dir.), *L'adhésion de l'Espagne à la CEE*, Bruxelles, Peter Lang, 2020.
18. M. Trouvé, « Francia-España: una relación privilegiada en el contexto del fin de la Guerra Fría (1986-2001) », *Comillas Journal of International Relations*, n° 14, 2019, p. 125-137.
19. Charlotte Vorms, Miguel Ángel Aguilar, 1983-2003. *Veinte años de diálogo hispano-francés*, Madrid, Diálogo, 2003, p. 38-42.
20. Cf., par exemple, Marie-Claude Chaput, « Histoire, mémoire, justice de l'Espagne à l'Amérique latine », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 111, 2013, p 1-4 ; Sophie Baby, « Les victimes oubliées de la transition espagnole », *Histoire@Politique*, vol. 2, n°29,

2016, p. 88-104 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2016-2-page-88.htm> DOI : <https://doi.org/10.3917/hp.029.0088> [consulté le 26 mai 2020].

AUTEUR

MATTHIEU TROUVÉ

Maître de conférences en histoire contemporaine, Sciences Po Bordeaux – Centre Émile Durkheim (CED)